

Commune de
Trébons-de-Luchon

Compte rendu de la Réunion
du 27 Juin 2020 à 14 heures.

Etaient présents :

Guillaume Caussette Maire, Arlette Mounic Adjointe, Guy Cartault, Thierry Lot, Didier Bénadet (conseillers élus)

Excusées :

Marianne Lauwers
Aline Lahittete

Madame Arlette Mounic est nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

- **N°1 Vote du budget administratif année 2019**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le budget du compte administratif 2019 de l'exercice écoulé est adopté.

- **N°2 Vote du budget primitif année 2020**

Après avoir pris connaissance des lignes budgétaires proposées sans grand changement par rapport au budget précédent, le budget est adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés.

- **N°3 Gardiennage de l'église**

Vu la circulaire du Préfet datée du 15 Juin 2020 qui prévoit la possibilité de nommer un gardien ne résidant pas dans la commune.

Vu que dans les principes généraux relatifs au cadre légal des églises communales c'est ordinairement au curé que les communes confient cette fonction, il est voté à l'unanimité l'attribution de la somme de 120,97€ à Monsieur le curé de la paroisse pour remplir cette fonction.

- **N°4 Questions diverses**

Réflexions sur les travaux d'interventions lors des changements de poteaux des lignes téléphoniques.

Prendre contact avec le CAUE pour conseils sur des possibilités de projets pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures

Le Maire